



DECLARATION DU BUREAU NATIONAL LE MARDI 15 MARS 2016

MANIFESTATIONS ET GRÈVE DU 31 MARS 2016

Les mobilisations, notamment celles du 9 mars initiées par les organisations syndicales de salariés (CGT / FO / FSU / Solidaires) et les organisations de jeunesse (UNEF / UNL / FIDL) ont contraint le gouvernement à reculer et à faire quelques concessions sur la loi « Travail ».

Pour autant le Premier Ministre ne fait des modifications qu'à la marge du projet ce qui ne répond ni aux aspirations des jeunes, ni à celles des salariés ou des demandeurs d'emplois.

Le texte continue de réduire les droits des salariés, d'accentuer la précarité. La remise en cause de la « hiérarchie des normes » privilégie l'accord d'entreprise dérogatoire à l'accord de branche et la convention collective au code du travail.

Ceci concerne tous les salariés et ouvre la porte à la destruction de nos statuts de la fonction publique, statut général et statut particulier.

Le **SNETAA-FO**, avec sa confédération, appelle les collègues à la solidarité intergénérationnelle vis-à-vis de la jeunesse et des futurs travailleurs de ce pays. **Le SNETAA-FO invite donc les collègues à participer aux manifestations du 17 mars** appelées par les organisations étudiantes et lycéennes.

C'est pourquoi le **SNETAA-FO appellera à participer aux manifestations et à la grève du 31 mars** pour le retrait de ce projet de loi et pour conquérir de nouveaux acquis (*appel des organisations mentionnées plus haut*).